

L'association Synaps 74 fête les 20 ans de son Centre ressources

La Roche sur Foron

L'assemblée générale de l'association Synaps 74, qui accompagne les personnes cérébrolésées et celles touchées par des troubles neurologiques évolutifs, s'est tenue ce mardi 10 juin à La Roche-sur-Foron. L'occasion de célébrer les 20 ans de son Centre ressources.

Un nom qui change, une mission qui demeure. L'association Synaps 74 est un acteur majeur dans l'accompagnement des personnes cérébrolésées et de celles souffrant de troubles neurologiques évolutifs. Cette association possède trois services : le Centre ressources, pour les personnes affectées par une lésion cérébrale acquise (comme un traumatisme crânien ou un AVC), le Prisma "Fil d'Ariane", pour les personnes concernées par la sclérose en plaques ou par les maladies apparentées et le Samsah, dont l'objectif est de « faciliter le maintien ou le retour des personnes à leur domicile ».

Des changements pour «simplifier la prise de décision»

Synaps 74 apporte aussi un soutien aux proches des bénéficiaires de ces trois services. À l'occasion de son assemblée générale annuelle qui se tenait ce mardi 10 juin à La Roche-sur-



Fabienne Gaucher, directrice de Synaps 74, a animé l'assemblée générale de l'association qui se tenait ce mardi 10 juin à Rochexpo, à La Roche-sur-Foron. Photo Le DL/Quentin Michel

Foron, Le co-président Alain Germain et la directrice Fabienne Gaucher sont revenus sur les temps forts de 2024. On peut d'abord mentionner le changement de nom. L'association, qui se nommait "Synaps-CL 74", a abandonné le "C" et le "L", car ces lettres étaient restrictives aux personnes cérébrolésées.

Outre le changement de nom, l'association a procédé à la modification de ses statuts. Une mesure dont l'objectif est de «dynamiser le fonctionnement

des instances associatives», comme l'indique le compte rendu de l'assemblée générale. «Cela va par exemple permettre de simplifier la prise de décision», indique Fabienne Gaucher, directrice de l'association.

Sur le plan financier, après reprises de réserve de compensation de déficits ultérieurs et réserve de trésorerie, l'excédent global pour le Samsah et le Centre ressources s'élève à 136 694, 59 euros, quand celui de Prisma, dont le budget est géré par la fondation Alia, atteint les 136 690, 58 euros. Le commissaire aux comptes a notamment souligné le fait que les comptes étaient «réguliers et sincères».

Après l'adoption de trois résolutions, place fut laissée à la célébration. En effet, ce rendez-vous annuel était également l'occasion de fêter les 20 ans du Centre ressources. Les membres du public ont eu la chance d'assister à la lecture d'un texte rédigé par les bénéficiaires selon la méthode du photolangage. Ils ont également pu visionner un film réalisé par le Groupe d'entraide mutuelle (Gem) «la Re-naissance» et se divertir grâce à une représentation théâtrale, laquelle a permis de revenir sur la naissance de l'association ainsi que sur les missions qu'elle s'était fixées à sa création.

● Q.M.